

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE

Texte de référence : B.O. N°41 (18/11/1999) Circulaire N°99-181 du 10/11/1999

DOSSIER ETABLI POUR L'ANNEE SCOLAIRE : 2004/2005

NOM et PRENOM : GILLARD Lucille

DATE DE NAISSANCE : 22/04/1998

RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT : M. et Mme GILLARD Didier

ADRESSE :

TELEPHONE :

ECOLE QUOI ACCUEILLE L'ENFANT :

ADRESSE :

TELEPHONE :

DIRECTRICE (DIRECTEUR) :

CLASSE :

ENSEIGNANT :

DOSSIER ETABLI au cours d'une réunion à l'école le : 21/09/04

PERSONNES PRESENTES : Les parents : M. et Mme GILLARD

La directrice :

L'institutrice :

La responsable de cantine :

Le médecin scolaire

SUIVI MEDICAL

MEDECIN de l'EDUCATION NATIONALE :

(Coordonnées, adresse, téléphone)

MEDECIN DE FAMILLE :

(Coordonnées, adresse, téléphone)

MEDECINS ou SERVICES HOSPITALIERS :

(Coordonnées, adresse, téléphone)

TEMPS D'ACCUEIL A L'ECOLE

AMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES

TRAJET MAISON-ECOLE : géré par les parents.

EN CLASSE :

- Présence d'une trousse d'urgence.
- Présence de sucre et gâteaux secs, miel ou confiture : dans la classe et à la cantine si celui-ci prend ses repas +une bouteille d'eau.

Enfant muni d'une pompe : Lucille fera elle-même un bolus si nécessaire en fonction des apports alimentaires.

SORTIES A CARACTERE PEDAGOGIQUE :

- Soit un des parents accompagnera Lucille
- Soit Lucille téléphonera le dosage de glycémie à ses parents qui la conseilleront sous la surveillance de l'adulte.
-

ACTIVITES PHYSIQUES : Les parents adapteront la quantité d'insuline injectée.

ALIMENTATION SPECIFIQUE : Les parents seront prévenus des goûters d'anniversaire.

Lucille se fera un bolus de 1.5 pour une part de gâteau ;
et de 2,5 pour 2 parts de gâteau.

CANTINE : Lucille y déjeunera rarement.

Les parents connaîtront le menu et adapteront l'insuline en fonction de celui-ci et de la glycémie.

A noter : Lucille doit pouvoir se faire des glycémies quand elle ne se sent pas trop bien.

En dessous de 60mg, elle doit absorber du sucre et 1 gâteau.

Au dessus de 300mg, elle doit se faire 1 bolus de 1 unité d'insuline.

PROTOCOLE D'URGENCE

Nom de l'élève : GILLARD Lucille

LA TROUSSE D'URGENCE :

Elle est composée de : un appareil à glycémie
un auto piqueur
des bandelettes
des lancettes
un patch EMLA

Cette trousse sera dans le cartable de Lucille, dans la classe.

Elle sera emmenée lors des sorties pédagogiques avec du sucre, des gâteaux, de l'eau.

SIGNES D'APPEL et MESEURES A PRENDRE :

1) Baisse trop importante du taux de sucre, l'enfant présentera un malaise avec l'un ou l'autre des signes suivants :

- **Une fringale, une sensation de vertige, des sueurs, des tremblements, un pâleur, pleurs, mal au ventre, une fatigue brutale, des troubles de la vue, de la parole, une nervosité brutale, un changement brutal du comportement (agressivité ou apathie) :**

Devant ces signes il faut :

- Le rassurer.
- Mettre l'enfant au repos, lui faire absorber du sucre (sucre, jus de fruit, miel, confiture).

En quelques minutes le malaise doit disparaître.

A ce moment, il faut lui donner des biscuits ou du pain.

- **Si Lucille ne peut pas prendre elle-même le sucre, il faut :**

- Le lui mettre dans la bouche.

- **Si elle résiste :**

- Le lui mettre de façon autoritaire ou passer du lait concentré ou de la confiture ou du miel sur les lèvres.

2) Si le malaise est plus important :

- **Soit Lucille perd connaissance :**

- Appeler le 15 ou 112 sur portable (le médecin du SAMU injectera du GLUCAGON)
- Appeler les parents.
-

3) Lucille peut avoir besoin d'uriner et avoir soif :

- La laisser sortir de la classe pour se rendre aux toilettes
- Lui donner à boire.

4) Lucille peut présenter des nausées ou des vomissements :

- Il faut faire un dosage.
- Si la glycémie est HI, il faut appeler le 15 et prévenir les parents.

Quelques autres consignes :

- Si le cathéter de Lucille s'arrache : Lucille place un patch et prévenir les parents
- Si la pompe sonne : Lucille doit se faire une glycémie.
 - Si celle-ci est supérieure à 300mg, prévenir les parents.
 - Si celle-ci est inférieure à 300 mg, isoler la pompe.

SIGNATURES DES PARTIES PRENANTES

(indiquer les noms en toutes lettres, dater et signer)

Les parents de Lucille GILLARD autorisent expressément, en l'absence du médecin de l'Education nationale ou de l'infirmier(e), le personnel de la communauté éducative à pratiquer sur elle tous les soins nécessaires mentionnés au sein du présent Projet d'Accueil Individualisé , notamment toute injection, dans l'attente des secours médicalisés.

Les parents de Lucille autorisent la communication à la communauté éducative de l'ensemble des dispositions et informations contenues dans le PAI la concernant.

Chaque partie signataire du présent PAI s'engage à en respecter le contenu et à informer les autres parties, par tout moyen et sans délai, de tout changement concernant son contenu et ses modalités de mise en œuvre.

Les parents
M et Mme Gillard
Date :

La directrice de l'école
Date :

L'enseignante
Date :

Le médecin de l'éducation
nationale
Date :

La responsable de cantine
Date :

En cas de remplacement des personnels, faire connaître de manière prioritaire les consignes d'urgence.